

■ TERVILLE

Conseil municipal : une zone sud surprise !

La séance consacrée au budget primitif a été éclipsée par un accord trouvé entre la Ville et ArcelorMittal pour la vente de 40 ha au sud du ban communal. Et le maire dégage un projet de plus d'aménagement.

Quand tout a été dit, ce n'est pas fini ! Alors que la précédente séance du conseil municipal de Terville avait été consacrée à tous les projets prévus pour les dix prochaines années, voilà que le maire Patrick Luxembourg en ajoute déjà un. Et pas des moindres, puisqu'il s'agit de l'aménagement d'un terrain de 40 ha situé au sud du ban communal, un ancien crassier, propriété d'ArcelorMittal en déshérence depuis 1977.

La ville l'ignorait depuis un bout de temps mais se heurtait à des conditions de cession insatisfaisantes, notamment en raison d'une coûteuse dépollution à assurer. Un fax arrivé en mairie quelques heures avant la réunion du conseil municipal a providentiellement changé la donne et donné le sourire au maire.

Un parc sur le jeu

« C'est un très bon accord ! » assure Patrick Luxembourg. « J'en suis très satisfait. L'Amref nous fait une proposition très correcte, c'est un accord gagnant-gagnant. » La ville compte acquérir 8 ha pour 375 000 €. « Pour une commune possédant 375 ha au total, c'est la dernière frontière ! Nous allons y mener un très beau projet, innovant. »

L'idée est d'y aménager un parc à thème sur le jeu dans la



La zone de l'ancien crassier se situe au sud du ban communal, à un endroit jugé stratégique, permettant de prolonger les opérations d'urbanisme prévues au centre-ville... et de tenir une promesse de campagne. Photo DR.

ville, entre 2014 et 2017. « J'espère un partenariat avec l'institut d'écologie pour développer un jardin botanique avec un plan d'eau d'agrément. »

Sur les 32 ha restant, une quinzaine devrait être cédée à des promoteurs privés pour y mener une opération immobilière

très encadrée par les services municipaux désireux de s'assurer l'aspect qualitatif des constructions. Un cahier des charges contraignant va être édité.

Budget d'ère nouvelle

Les chiffres servis ensuite lors de l'examen du budget

primitif n'ont rien révélé de nouveau aux conseillers municipaux, s'agissant d'une première mise en application des projets déjà annoncés et programmés : « Le premier budget de l'ère nouvelle », revendique Patrick Luxembourg. L'opposition s'est abstenue, soulignant les efforts réalisés au

niveau de la dette, tout en marquant sa différence en matière de choix d'investissements. Les taux des taxes restent inchangés. Côté chiffres, le budget a été voté à hauteur de 12,8 M€ de fonctionnement et 9 M€ d'investissement.